

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 7/2026

le 6 mai 2026

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles de l'exercice 2025

21.07-250331-Préavis-dépenses-imprévisibles-2025.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Conformément à l'article 135 du règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les crédits complémentaires que la Municipalité a engagé durant l'exercice 2025 :

Compte / Date	Libellé du compte / Objet du crédit	Montant
100.3101.00	Conseil communal > Frais pour votations et élections	
09.02.2026	Scrutin du 18 mai 2025 sur l'arrêté d'imposition 2025-2026	12'479.-
150.3143.00	Affaires culturelles > Affichage culturel	
17.11.2025	Rachat du parc de panneaux d'affichage public	26'000.-
150.3653.28	Affaires culturelles > Subventions - Cinéma en plein air	
05.05.2025	Augmentation du nombre de soirées du Cinéma Plein air 2025	4'500.-
155.3189.00	Fête de la jeunesse > Forains, fanfares cortège, divers	
19.05.2025	Nouveau concept d'implantation de la Fête de la jeunesse	25'000.-
170.3145.00	Stades > Entretien du terrain de Bel-Air (SDOM)	
27.01.2025	Réfection de la surface de jeu de l'Inline Hockey Club	29'000.-
350.3141.00	Bâtiments administratifs > Entretien des bâtiments	
19.05.2025	Chaudière provisoire bâtiment de la Faraz (Chemin de Béranges 111)	37'600.-
630.3188.02	Santé publique > Lutte contre espèces envahissantes	
26.05.2025	Lutte contre le frelon asiatique et autres espèces envahissantes	7'000.-
	Total des crédits complémentaires à voter par le Conseil communal	141'579.-

Par ailleurs, le 19 mars 2025, le Conseil communal a déjà voté les postes budgétaires suivants en acceptant le préavis N° 2/2025 pour la création d'un poste de chef de projet entre 80 % et 100 % et d'un poste de dessinateur architecte à 60 % au sein du Service domaines & bâtiments :

Compte / Date	Libellé du compte / Objet du crédit	Montant
300.3011.00	Administration (SDOM) > Traitements	139'000.-
300.3030.00	Administration (SDOM) > Cotisations AVS/AI/AC/APG/ALFA/PCFam	12'900.-
300.3040.00	Administration (SDOM) > Caisse de retraite	28'100.-
300.3050.01	Administration (SDOM) > Assurance maladie perte de gain	2'700.-
300.3051.00	Administration (SDOM) > Assurances accidents	1'300.-
300.3182.00	Administration (SDOM) > Téléphones	300.-
300.3902.01	Administration (SDOM) > Imput. internes - Maintenance informatique	3'000.-
190.4902.01	Service informatique > Imput. internes - Maintenance informatique	- 3'000.-
19.03.2025	Postes chef de projet et dessinateur architecte SDOM (préavis N° 2/2025)	
	Total des crédits complémentaires déjà votés par le Conseil communal	184'300.-

Ainsi, le total des charges du budget 2025 en version 3 (avec crédits extra-budgétaires) se monte à Fr. 85'886'542.- contre Fr. 85'557'663.- en version 2.2 (voté par le Conseil communal, mais adapté après le référendum sur l'arrêté d'imposition 2025-2026 du 18 mars 2025).

De même, le total des revenus du budget 2025 en version 3 se monte à Fr. 85'925'219.- contre Fr. 85'922'219.- en version 2.2.

2. Conclusion

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter la conclusion suivante :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 7/2026
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accepter les dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées par la Municipalité, dans le cadre de ses compétences, lors de l'exercice 2025, pour un montant total de Fr. 141'579.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :  Le Secrétaire : 



Sandra Pasquier P.-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 avril 2026.

Délégation municipale : Municipalité in corpore